



Comité économique et social européen

Confédération Européenne des Syndicats

Xe Congrès

Prague, du 26 au 29 mai 2003

Intervention de

M. Roger BRIESCH

Président du Comité économique et social européen

Seul le texte prononcé fait foi
Check Against Delivery

Monsieur le Président,
Cher Secrétaire Général,
Chères Collègues,
Chers Collègues,

Ma première participation à un Congrès de la CES, en tant que délégué date de 1979 à Munich et les suivants en tant que membre de la CE.

Aujourd'hui et j'en remercie vivement le Secrétaire Général, mon ami Emilio Gabaglio, ainsi que le Président et ami, Fritz Verzetnisch, pour leur invitation. Invitation qui est pour moi l'occasion, dans des conditions nouvelles de participer aux travaux de votre congrès.

Cette invitation marque également la proximité de nos démarches et l'engagement déterminant du Groupe II dans le Comité Economique et Social Européen.

C'est donc avec grand plaisir et beaucoup d'émotion que j'ai accepté cette invitation qui me donne ainsi l'occasion de vous exposer quelques réflexions sur le rôle du Comité économique et social européen que j'ai l'honneur de présider, avec votre soutien, depuis l'automne dernier.

Le Comité – vous le savez – fait partie intégrante du système institutionnel européen de l'Union; il estime, à juste, titre être un relais des attentes et demandes de la société civile organisée dans la mesure où il est constitué des représentants des organisations syndicales et patronales, des associations, organismes et structures au sein desquels les citoyens se sont engagés, opèrent activement à la poursuite d'objectifs d'intérêt général.

Il s'agit donc de secteurs de la société qui participent de manière dynamique et constructive à la vie publique.

C'est la raison pour laquelle le Comité est prêt à assumer ses responsabilités non seulement en tant que forum de dialogues mais également en tant qu'intermédiaire institutionnel chargé de relayer les aspirations légitimes des citoyens par le biais des organisations qui les représentent.

Le rôle du Comité économique et social dans le système institutionnel de l'Union européenne est de mettre en oeuvre une forme particulière de concertation et de consultation et de contribuer ainsi à faire en sorte que les organes législatifs et exécutifs de l'Union européenne prennent en compte les expériences, les attentes et les propositions de la société civile et ainsi :

- Permettre une meilleure adhésion et une plus grande participation de la société civile organisée au projet européen;
- Renforcer le rôle et la place de la société civile et de ses composantes, notamment les partenaires sociaux dans tous les États.

Les relations privilégiées que le Comité entretient avec les Conseils économiques et sociaux et institutions similaires dans les États membres, ainsi qu'avec la société civile organisée des pays candidats et des pays et ensembles géographiques tiers avec lesquels l'Union européenne entretient des relations structurées, tels que par exemples les pays d'Amérique Latine (MERCOSUR), de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), de la Méditerranée

(EUROMED), la Chine, d'Inde, ... renforcent la valeur ajoutée et la légitimité de son action en faveur d'une Europe politiquement plus accessible, plus transparente et plus participative.

Ce faisant, il ne s'agit pas de se substituer aux organisations – telle la CES – tout au contraire, notre action vise à créer les conditions du renforcement de leur action et de leur autonomie.

Dans ce processus, tout en soulignant les progrès importants, dans la recherche des complémentarités, j'ai le sentiment que nous n'avons pas toujours été bien compris.

Peut-être serait-il opportun d'approfondir cette question, d'autant que j'ai la conviction que nous sommes en accord sur l'essentiel.

La structure du Comité en trois groupes, dont celui des salariés, favorise un dialogue permanent et structuré sur presque toutes les questions à l'ordre du jour de l'Union.

La quasi totalité des membres du Groupe II sont des représentants des Confédérations Nationales de la CES. C'est un atout important qu'il convient de concrétiser par un travail encore plus étroit entre nous.

Il s'agit ici d'une formidable occasion de faire valoir les idées, les revendications et propositions du monde syndical européen dans les débats dans le cadre du dialogue civil avec les autres composantes de la société civile organisée pour le compléter, le renforcer.

Chères, Chers collègues,

Nous sommes à Prague – et je tiens bien sûr à vous dire un mot sur la contribution du CESE dans la perspective de l'élargissement.

Déjà depuis plusieurs années nous collaborons, et avec succès, avec les organisations de la société civile, y compris les partenaires sociaux, des futurs États membres.

Les résultats positifs de cet engagement sont à souligner.

Nous opérons, pour ce faire, dans le cadre des "Comités consultatifs mixtes" qui ont été institués avec dix des treize pays candidats.

Dans cet esprit, nous avons, après les avoir invités régulièrement à toutes nos initiatives, auditions ou conférences, accueilli, il y a deux semaines, les représentants des nouveaux pays membres à une réunion plénière de notre Assemblée à Bruxelles. C'est un travail que nous allons accentuer jusqu'à l'adhésion définitive.

Grâce à des rencontres régulières et à une collaboration active avec les organisations partenaires, le Comité contribue au développement de structures consultatives nationales ainsi que des capacités organisationnelles qui leur seront nécessaires pour relever avec succès le défi de l'adhésion.

Afin de garantir le succès de cet élargissement, il faut que la construction institutionnelle et les procédures décisionnelles de la future constitution de notre Union soient réformées, cohérentes, transparentes afin de permettre d'accroître la légitimité démocratique de l'Union.

Les représentants de notre Comité au sein de la Convention européenne y jouent pleinement leur rôle d'observateurs actifs - en convergence avec les représentants des partenaires sociaux, et plus particulièrement d'Emilio Gabaglio.

Nous attendons de la Convention une re-fondation de l'Union européenne caractérisée par un équilibre entre les diversités culturelles et l'unité politique qui préserve les traditions et les identités.

L'Union doit disposer d'une forte légitimité démocratique.

Ceci implique non seulement que les pouvoirs et les responsabilités des institutions soient clairement définies, mais également que la participation active de la société civile soit pleinement assurée.

Chers Amis,
Chères Amies,

Au sein de la Convention nous plaidons pour que le rôle et la place du dialogue social soient clarifiés et renforcés au niveau européen.

Il faut, à cet égard, en préciser la nature.

En ce qui concerne le dialogue social, nous nous sommes clairement exprimés à ce sujet, j'y reviendrai.

Par dialogue civil, il faut entendre deux choses :

- d'une part, le dialogue entre les organisations européennes représentatives de la société civile sur l'évolution et l'avenir de l'Union et de ses politiques et,
- d'autre part, le dialogue structuré et régulier entre l'ensemble de ces organisations et l'Union.

Un dialogue permanent et fructueux entre les organisations de la société civile et l'union est indispensable pour favoriser l'établissement d'un consensus dynamique au sein de la société sur le processus d'intégration européenne et son évolution.

Le Comité Economique et Social Européen a vocation, de par sa nature et sa composition, à être « facilitateur » et enceinte de ce dialogue civil.

Nous ne prétendons pas pour autant à l'exclusivité du dialogue entre l'Union et la société civile organisée, nous insistons sur ce point.

Dans ce contexte, il faut aussi évoquer le dialogue social qui est une partie intégrante importante de la démocratie participative; mais le dialogue social doit être nettement distingué du dialogue civil qui implique l'ensemble des acteurs concernés.

Nous voulons que la spécificité du dialogue social et du rôle des partenaires sociaux soit également reconnue dans le cadre de la Constitution.

Je suis convaincu, là encore, que le temps est venu de dynamiser les relations entre le CESE et les partenaires sociaux, pour un bénéfice commun et dans l'intérêt général.

Par exemple, sans être bien sûr le lieu du dialogue social, le Comité peut jouer un rôle très utile de soutien à ce dialogue !

Voici quelques suggestions :

- dans le cadre de leur programme de travail pluriannuel conjoints, les partenaires sociaux pourraient demander au Comité d'explorer certaines pistes, sous la forme de demandes d'avis exploratoires;
- une meilleure coordination pourrait/devoir être assurée entre le Groupe II du Comité et la CES, notamment en ce qui concerne les activités menées dans les pays tiers, ou encore les mutations industrielles, cela en lien avec la Fondation de Dublin puisque, comme vous le savez et avec le soutien de la CES et de la FEM, le Comité a repris les activités de l'ancienne Comité Consultatif CECA en créant une Commission consultative pour les mutations industrielles;
- nous pourrions également réfléchir ensemble - en lien avec la Commission et les autres institutions européennes - à des possibilités encore plus ambitieuses/concrètes, telles que par exemple la relance du projet de CERI (Centre européen de relations industrielles) ou la mise en place d'une structure autonome de soutien au dialogue social.
- Le Comité économique et social européen se situe d'ailleurs au carrefour du dialogue social et civil européen; il peut, à ce titre, faciliter un processus structuré d'élaboration collective associant les différentes catégories de la vie économique, sociale et civique, qu'il représente, notamment dans les débats stratégiques sur la future citoyenneté européenne et l'évolution du modèle européen de société.

Chers Amis,
Chères Amies,

Il y a encore beaucoup de choses à faire pour progresser vers nos objectifs, nos idéaux.

La responsabilité pour la réussite de la construction européenne est une responsabilité partagée par tous ceux qui ont des responsabilités publiques ou politiques – dans les communes, dans les régions, dans les États et dans les institutions de l'Union, mais aussi au sein des organisations de la société civile - et bien entendu dans les organisations adhérant à la Confédération Européenne des Syndicats qui depuis toujours est une partie intégrante du Mouvement européen et de sa dynamique.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de construire et de donner une Constitution cohérente et solide à une Europe démocratique et fédérale qui permettra en définitive de s'attaquer avec des chances de succès aux problèmes urgents, d'ordre politique et pratique, qui se posent tout en donnant un sens à la citoyenneté de l'Union.

Je suis en effet convaincu que seule une architecture démocratique et fédérale, respectueuse des principes de dialogue, de participation et de solidarité peut traduire la nature intrinsèque de l'Union européenne.

Encore un mot pour donner un sens concret à la conviction que je viens de vous exprimer.

La guerre en Iraq a plongé l'Union européenne dans une grave crise de confiance.

Elle a divisé les gouvernements des États membres et suscité beaucoup de préoccupations dans les opinions publiques.

Cette guerre aura été en définitive un révélateur de l'état de la diplomatie européenne ou plutôt l'absence d'une réelle diplomatie qui nous a mené à la situation calamiteuse que nous connaissons.

Il est d'ailleurs très significatif que cela s'est produit dans un domaine qui n'est pas encore soumis à la discipline communautaire, c'est à dire, la politique étrangère et de sécurité.

Cette crise, si elle a mis en évidence les divergences importantes entre les gouvernements et les diplomaties, a également eu pour vertu de sensibiliser et mobiliser les opinions publiques qui aujourd'hui en discutent et se montrent plus ouvertes et concernées par l'enjeu de la construction européenne.

Une conclusion s'impose : il faut augmenter les efforts afin de doter l'Union des compétences et des instruments qui lui permettront de développer et de mener une politique étrangère et de sécurité commune.

Ceci est également le vœu d'une majorité des citoyens européens comme en témoigne les plus récentes sondages: deux tiers des citoyens de l'Union se prononcent en effet en faveur d'une politique étrangère et d'une politique de défense et de sécurité commune.

Chères Amies,
Chers Amis,

En terminant, je veux remercier tous ceux qui quittent ou ont quittés leurs responsabilités pour leur engagement et leur amitié.

Vous comprendrez que je tiens à en singulariser deux. Quant à Peter Seideneck, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer à ce sujet précédemment.

Tout d'abord Emilio, ami de toujours, avec lequel j'ai eu la chance et le plaisir de partager tant de choses. Il a fallu que cette amitié soit solide pour résister au temps, à quelques divergences et discussions animées.

Emilio a été un grand Secrétaire Général. Comment le caractériser en quelques mots ? Engagement, compétence, droiture et fidélité, bref comme on dit chez moi, quelqu'un de bien.

Et bien sûr, Jean, mon frère, pour lequel j'ai une tendresse particulière.

Nos chemins se sont croisés en 1971, époque à laquelle nous étions Secrétaires nationaux de la Fédération de la métallurgie.

Nous nous sommes retrouvés plus tard à la Confédération, puis dans des responsabilités différentes à Bruxelles.

Sans oublier Fritz Verzetnitsch, votre Président.

Il ne me reste qu'à souhaiter que des opportunités se présentent pour nous retrouver dans l'action, car je ne les vois, ni l'un, ni l'autre, se complaire dans le farniente.

Je tiens également à assurer la nouvelle équipe et en particulier son nouveau Secrétaire Général, John Monks, de toute notre disponibilité pour poursuivre, approfondir, renforcer notre coopération pour que se concrétisent nos objectifs communs.

Outre la réalisation de nos ambitions au service de l'intérêt général, il nous faut fabriquer de l'espoir, nous engager pour sa mise en oeuvre, agir pour sa concrétisation.

Pour le comité, être le pont, le lien, exprimer les attentes de ceux qui nous font confiance, exprimer leurs aspirations, certes en termes concrets et crédibles, mais en y ajoutant la sensibilité, le cœur et la passion, bref donner du contenu, du sens et de l'âme.

Enfin, permette-moi deux citations de Victor Hugo qui caractérisent l'engagement de tous les militants, les dirigeants de la CES :

- *Le plus grand ennui c'est d'exister sans vivre;*
- *Je crois ce que je dis, je fais ce que je dois.*

Je vous souhaite un bon Congrès et vous remercie de votre attention.